

GUIDE PRATIQUE

# Reconversion Professionnelle

*Révéléateur de talents*

Salarié(e)

Indépendant(e)

Demandeur d'emploi

Ce guide vous aide à :

- ✓ Comprendre les dispositifs
- ✓ Trouver le bon financement
- ✓ Suivre les étapes clés
- ✓ Choisir la bonne formation

Édition 2026 – 2027

Mis à jour : Juin 2026

Cadre réglementaire Juin 2026

## Avant-propos

Pourquoi ce guide ?

À Softec, nous savons que changer de métier peut sembler compliqué. Ce guide a été créé pour vous, afin de vous donner toutes les clés pour réussir votre reconversion, quel que soit votre statut (salarié, indépendant, demandeur d'emploi). De la phase de questionnement au choix du dispositif mobilisable, vous trouverez ici les informations indispensables à votre projet.

Vous vous demandez par où commencer ? Bonne lecture !

**L'équipe SOFTEC**

**N.B.** – Ce guide a été réalisé en Juin 2026. Il fait référence au cadre réglementaire applicable à cette date et ne garantit en rien la disponibilité des fonds financiers mobilisables.

## La reconversion en chiffres

Baromètre 2025 – Centre Inffo (1 621 actifs)

**51%**

des actifs envisagent  
de changer d'emploi

**34%**

souhaitent changer  
dans les 2 ans

**47%**

veulent se former  
dans les 12 mois

**74%**

se sentent responsables  
de leur formation

Source : Centre Inffo – Baromètre de la formation et de l'emploi 2025

## Sommaire

### 1. Pourquoi envisager une reconversion ?

### 2. Qu'est-ce qu'une reconversion professionnelle ?

### 3. Faciliter votre projet : bilan de compétences & accompagnements

### 4. Les dispositifs de formation mobilisables

Formation continue · Alternance · Formation courte

VAE & VAE collective · POE Individuelle · AFEST

### 5. Les solutions de financement

CPF · PTP · PTP Démissionnaire · FSE+ · FAF · AIF · PRF · AFC · PDC

### 6. Tableau de bord : quels dispositifs pour vous ?

### 7. Les étapes concrètes de votre reconversion

## 1. Pourquoi envisager une reconversion ?

Changer de métier, c'est parfois nécessaire pour donner un nouveau sens à sa vie professionnelle.

### Redonner du sens

Renforcer motivation, implication et engagement dans sa vie professionnelle.

### Nouveaux défis

Rester compétitif sur le marché du travail et développer son employabilité.

### Changement imposé

Problèmes de santé, secteur en crise, licenciement économique ou équilibre vie pro/perso.

## 2. Qu'est-ce qu'une reconversion professionnelle ?

Tout au long de sa carrière (il n'y a pas d'âge !), on peut avoir envie de renouveau :

| Évolution professionnelle                                                                     | Reconversion professionnelle                                                 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|
| Accroître ses compétences ou soft skills, évoluer dans son métier, monter en responsabilités. | Changement plus radical : changer de métier ou de secteur d'activité entier. |

### On commence par faire le point

La reconversion ne doit pas être un coup de tête ! Identifiez vos **compétences transférables** : la reconversion, ce n'est pas forcément repartir de zéro.

### 3. Faciliter votre projet

Bilan de compétences et accompagnements

01

#### Entretien professionnel

Obligatoire tous les 2 ans. À partir d'oct. 2026 : entretiens de parcours (tous les 4 ans, bilan tous les 8 ans). On y évoque VAE, CPF, CEP.

02

#### Conseil en Évolution Professionnelle (CEP)

Gratuit, neutre, confidentiel et personnalisé. Fait le point, formalise votre projet. Retrouvez le plus proche sur [mon-cep.org](http://mon-cep.org)

03

#### Bilan de compétences

24h pour analyser vos compétences, aptitudes et motivations. Construire et vérifier la pertinence de votre projet. Définir un plan d'actions.

04

#### Conseiller France Travail

Pour les demandeurs d'emploi : maîtrise la réglementation et les données du marché de l'emploi. Votre conseiller France Travail est aussi votre CEP.

## 4. Les dispositifs de formation mobilisables

### 4.1 – La formation en continu certifiante

S'adresse aux actifs et demandeurs d'emploi souhaitant valider une certification professionnelle ou un bloc de compétences. Chez Softec : parcours de **6 mois en moyenne**, avec stage en entreprise.

■ Financement : CPF · AIF · CPF de Transition · financement personnel

### 4.2 – La formation en alternance

Rythme alternant pratique en entreprise et formation en centre. Vise une certification RNCP. Financée par un OPCO. Durée : 12 à 18 mois chez Softec.

| Dispositif                                                                        | Détail                                                                                                                                                                                            |
|-----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Contrat de professionnalisation</b>                                            | Insertion jeunes, demandeurs d'emploi, personnes en situation de handicap. 6 mois à 3 ans (3 ans pour certains publics seulement). CDD ou CDI. Frais pris en charge par l'OPCO (sous conditions). |
| <b>Période de reconversion</b><br>(remplace PRO-A & Transco – Loi ANI 25.10.2025) | Accessible à TOUS les salariés. 150h min → 450h max sur 12 mois. Mobilité interne ou externe. CPF mobilisable (50% interne, 100% externe). Budget PLF 2026 : 68 M€.                               |
| <b>Contrat d'apprentissage</b>                                                    | 16–29 ans (ou +30 ans pour les personnes en situation de handicap). CDD ou CDI. Frais pris en charge par l'OPCO.                                                                                  |

### 4.3 – La formation courte

Durée : **de quelques heures à plusieurs jours**. Montée en compétences rapide. Financée via le PDC. Organisée en inter ou intra-entreprise.

### 4.4 – La V.A.E. (Validation des Acquis de l'Expérience)

Valoriser les compétences acquises pour obtenir une certification RNCP. Un référent accompagne le candidat dans la préparation des épreuves.

| Point                | Détail                                                                                 |
|----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Congé VAE</b>     | 48h maximum dans certains cas, sinon 24h sur temps de travail, rémunération maintenue. |
| <b>Délai demande</b> | Au plus tard 30 jours avant le début (lettre recommandée ou remise en main propre).    |

|                   |                                                                                     |
|-------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| Réponse employeur | 15 jours pour accepter ou reporter (report max 1 mois, motif justifié obligatoire). |
| VAE collective    | Projet porté par l'employeur pour un ou plusieurs salariés.                         |

## 4.5 – P.O.E.I. et AFEST

| <b>P.O.E.I.</b><br>Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle                                                                                                   | <b>AFEST</b><br>Action de Formation en Situation de Travail                                                                                                                                                            |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Pour les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail en vue d'une embauche CDI ou CDD > 6 mois. Durée max : 450h (600h sous conditions). Financée par France Travail. | Réduire les écarts entre les compétences du candidat et celles requises par le poste. Objectifs pédagogiques formalisés, tutorat, évaluations. Idéale pour garantir l'intégration ou accompagner une mobilité interne. |

## 5. Les solutions de financement

Panorama complet des dispositifs

### 5.1 – Le C.P.F. (Compte Personnel de Formation)

Compte individuel rechargeable en euros, utilisable tout au long de la vie active pour financer une formation certifiante, un bilan de compétences ou une VAE.

| Point                    | Détail                                                                                                                                                       |
|--------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Alimentation</b>      | 500 €/an pour un salarié temps plein (automatique, 1er trimestre)                                                                                            |
| <b>Plafond</b>           | 5 000 € (jusqu'à 8 000 € pour les peu ou pas qualifiés)                                                                                                      |
| <b>Depuis 24/04/2024</b> | Ticket modérateur exigé (participation financière), avec cas d'exonération                                                                                   |
| <b>Abondement</b>        | Employeur (obligation réglementaire, volontaire) ou institutionnel (France Travail, Région, Agefiph...)                                                      |
| <b>Lien C.2.P.</b>       | Compte Professionnel de Prévention – 1 point = 500 €, 20 premiers pts réservés formation (10 000 €)                                                          |
| <b>Lien C.E.C.</b>       | Compte d'Engagement Citoyen – 200h bénévolat/an → jusqu'à 240 € sur le CPF / an. Dans la limite de 720€ au total. Public éligible sous certaines conditions. |

### 5.2 – Le P.T.P. / CPF de Transition

Permet au salarié de s'absenter pour suivre une formation certifiante, tout en étant rémunéré. Demande d'autorisation à l'employeur + dossier auprès d'une Commission Paritaire Interprofessionnelle (CPIR).

- CDI : 2 ans d'activité salariée dont 1 an dans la même entreprise.
- CDD : 2 ans sur 5 ans dont 4 mois en CDD sur les 12 derniers mois.
- Le temps en formation est assimilé à du temps de travail (congrés payés et primes dus)
- Autres publics éligibles sous certaines conditions : Intérimaires + intermittents

### 5.3 – Le P.T.P. Démissionnaire

Pour les salariés du privé avec un projet de reconversion ou de création/reprise d'entreprise. Permet de démissionner et de bénéficier **sans période de carence** de l'allocation chômage.

■ Étape obligatoire : Prendre rdv avec un CEP avant toute démarche. Une fois l'attestation favorable obtenue, vous disposez de 6 mois pour démissionner, vous inscrire à France Travail et mettre en œuvre votre projet.

### 5.4 – Autres dispositifs de financement

| Dispositif  | Pour qui            | En bref                                                                                  |
|-------------|---------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>FSE+</b> | Organismes          | Fonds européen : formation demandeurs d'emploi, transitions écologique & numérique.      |
| <b>FAF</b>  | Indépendants        | Fonds d'assurance formation (sous réserve de cotisation CFP).                            |
| <b>AIF</b>  | Demandeurs d'emploi | Aide individuelle France Travail en cohérence avec le PPAE. Peut compléter le CPF.       |
| <b>PRF</b>  | Demandeurs d'emploi | Programme régional de formation du Conseil Régional.                                     |
| <b>AFC</b>  | Demandeurs d'emploi | Action de Formation Conventionnée France Travail. Certifiantes, qualifiantes.            |
| <b>PDC</b>  | Salariés            | Plan de développement des compétences décidé par l'employeur. OPCO finance <50 salariés. |

## 6. Quels dispositifs sont faits pour vous ?

Tableau de bord rapide

| Votre situation                              | Dispositifs recommandés                                                                    |
|----------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|
| Salarié en CDI souhaitant se former          | CPF · PDC · Période de reconversion · Formation courte                                     |
| Salarié en CDI souhaitant changer de secteur | PTP · PTP Démissionnaire · CPF · Bilan de compétences + CEP                                |
| Salarié en CDD                               | CPF · PTP (sous conditions) · Contrat de professionnalisation ou apprentissage             |
| Demandeur d'emploi                           | CPF + AIF · AFC · PRF · POE Individuelle · Contrat d'apprentissage ou professionnalisation |
| Travailleur indépendant                      | FAF · CPF · VAE · Bilan de compétences                                                     |
| Employeur souhaitant former un salarié       | PDC · Alternance · AFEST · VAE collective · Période de reconversion                        |
| Expériences à valoriser (tous statuts)       | VAE · VAE collective · Bilan de compétences                                                |

## 7. Les étapes concrètes de votre reconversion

Comment changer de métier en 2025

01

### Évaluation de votre situation

Réfléchissez à vos motivations, intérêts, compétences et valeurs. Listez ce que vous aimez faire. Valorisez vos expériences de bénévolat !

02

### Recherches et préparation

Étudiez les métiers ciblés : dynamisme du secteur, compétences requises, avantages/inconvénients. Utilisez welcometothejungle, les sites d'emploi, LinkedIn et « Rencontre un Pro ».

03

### Développez vos compétences

Identifiez les compétences manquantes et choisissez l'organisme et le dispositif de formation les plus pertinents.

04

### Optimisez votre visibilité

Mettez à jour votre profil LinkedIn et préparez votre CV. Mobilisez votre réseau. Participez à des événements, rejoignez des associations professionnelles.

05

### Passez à l'action !

Prenez contact avec un centre de formation pour un accompagnement sur mesure. Persévérez : la reconversion prend du temps, mais c'est toujours possible !

## ***Changer de voie professionnelle, ce n'est jamais simple, mais c'est toujours possible !***

Avec ce guide, l'équipe SOFTEC souhaite vous offrir une boussole claire pour naviguer parmi les dispositifs existants. Notre ambition ? **Vous aider à transformer votre envie de reconversion en projet réalisable.**

N'oubliez pas : vous n'êtes pas seul(e).

De nombreux professionnels peuvent vous accompagner tout au long du chemin.

### **Contactez-nous**

Trouvez la formation adaptée à votre projet

**softec.fr**

Révéléateur de talents

